

Informations municipales



N°11 septembre 2022

ESPRELS



Un été chaud et animé

Jeudi 14 juillet, des milliers de personnes ont pu affluer à nouveau sur notre village pour venir admirer nos feux d'artifices dont la réputation n'est plus à faire. Le spectacle pyromusical était à la hauteur et la fête s'est prolongée toute la nuit avec le bal à la salle des fêtes. Durant la journée, malgré une chaleur écrasante, l'ACAFE et l'ASCE ont animé les jeux traditionnels : tirs, concours, tombola et jeu de quilles sur une poutre toute neuve grâce à l'ACCA.



Samedi 16 juillet, c'était le grand retour des jeux intervillages, organisés par les Boc'ouvouenes de Villers la Ville et l'ASVE (club de foot de Villersexel-Esprels) au stade de Villersexel avec 8 équipes qui se sont affrontées dans la bonne humeur : Villers-la-Ville, Villersexel, Villafans, Thieffrans, Courchaton, Esprels. Borey et les Jeunes Agriculteurs. Notre équipe termine brillamment sur le podium à la 3ème position. Courchaton, équipe gagnante, accueillera les jeux en 2023.



Dimanche 27 août, ce sont 4 courses cyclistes qui ont sillonné les routes du village durant toute la journée sur un circuit de 7,8 km passant par Marast et Autrey le Vay.

Le Prix cycliste d'Esprels, organisé par le Vélo Club d'Esprels, en collaboration avec l'Entente Cycliste de Baume les Dames et grâce à l'investissement des nombreux bénévoles, fut une nouvelle fois une réussite !



Brocante

Dimanche 18 septembre, L'Amicale des Sapeurs Pompiers reprend l'organisation de la brocante vide-greniers d'Esprels.

Elle succède ainsi à l'U.C.A.E. Union des Commerçants et Artisans d'ESPRELS qui est en phase de renouvellement. Ce rendez-vous de la rentrée très attendu revient enfin et nous pouvons remercier nos sapeurs, Sébastien Espinosa et Rémi Genet, pour leur investissement !



La Médiathèque d'Esprels tiendra un stand à la brocante

À noter...

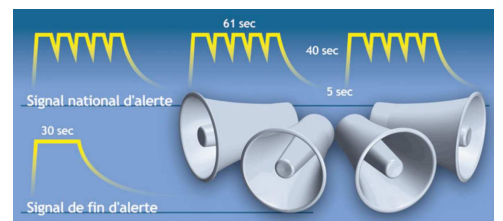
Sirènes

Le premier mercredi du mois, à midi pile, un test de sirène est effectué : une sonnerie modulée d'une durée de 1min 41s précisément. À savoir, si cette sonnerie retentit **3 fois, c'est l'alerte de confinement** !

Ce qu'il faut faire : rester à l'abri, couper la climatisation, la ventilation et allumer la radio...

Traditionnellement, les sirènes peuvent aussi donner **d'autres alertes** :

- 1 coup = Secours à personne
→ se rassembler sur la place de la Mairie
- 2 coups = AVP (Accident sur la Voie Publique)
- 3 coups = Incendies et feux (1 long + 1 court + 1 long)
→ les pompiers sont maintenant équipés de bipeurs
- 4 coups = Menace chimique



Réseau d'eau potable

Samedi 3 septembre, le Syndicat des eaux de la Bassole – les 7 communes a organisé des visites pour les élus. Les sites de production d'Autrey le Vay et de Saint Sulpice, où l'eau est pompée dans la nappe phréatique de l'Ognon, ont accueilli une cinquantaine de personnes réparties en 3 groupes. Au programme, il y avait aussi le château d'eau de Villers la Ville situé au centre d'un réseau qui peut alimenter les communes de Valleriois le bois à Villafans.

Ce réseau nous permet d'être approvisionnés, quels que soient les aléas, grâce à un système de bascule. Le rendement peut encore être amélioré par le traitement des fuites et le renouvellement des conduites. Cette année de sécheresse, qui a vu les niveaux des nappes descendre au plus bas sur une durée inédite, nous rappelle combien l'eau potable est une ressource précieuse.



Cédric Brunet, élu à Esprels, vice-président du Syndicat et employé de la SAUR présente la station d'Autrey le Vay aux élus



Les Chats'nonymes

L'association Les Chats'nonymes est intervenue pour 8 chats sur la commune en 2021 : 4 stérilisations et 4 chatons préparés pour l'adoption.

L'adhésion de cette année représente un coût de **510€ pour la commune**.

Rappelons que les animaux de compagnie se promenant en liberté dans le village doivent être stérilisés pour éviter leur prolifération.

Ils doivent également être pucés pour ne pas être considérés comme errants.

Incivilités

Dégradations sur la voie verte, tapages diurnes ou nocturnes, excès de vitesse, moteurs des 2 roues trop bruyants (avec des échappements certainement non réglementaires), nuisances olfactives, nuisances sonores en dehors des heures légales autorisées, vols dans le potager des enfants, graffitis, détritus qui s'accumulent le long des routes ou dans le ruisseau, feux et arrosages sauvages pendant la période de sécheresse...

Les incivilités semblent prendre de l'ampleur dans le village. Certains de ces comportements font déjà l'objet de plaintes en gendarmerie et nous devons tous **rester vigilants** ! Une opération *Nettoyons la nature* sera organisée au printemps.



Signature du contrat ZRR

Le contrat de Zone de Revitalisation Rurale a été signé à la Salle des Fêtes d'Esprels le mercredi 7 septembre entre l'Agence de l'Eau et les communes d'Esprels, Mignavillers, Villafans, les syndicats des eaux Le Pautot (Fallon) et la Bassole – les 7 communes en présence des élus et du Directeur Général de l'Agence M. Laurent Roy. Il prévoit des **subventions pour un montant de 976 271€** pour les travaux de renouvellement de nos réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Avantages Jeunes



Les cartes Avantages jeunes sont **disponibles en Mairie** ! Une nouvelle et dernière campagne d'inscriptions est ouverte jusqu'au 30 septembre.

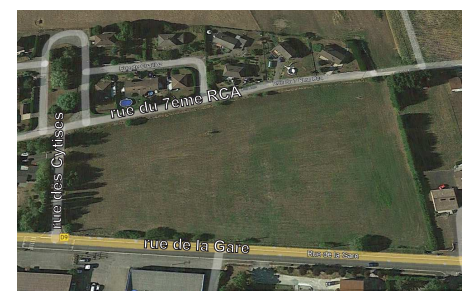


Périscolaire

Le contrat de Délégation de Service Public entre la CCPV et les Francas 70 a été renouvelé mais à un coût bien supérieur au précédent. Les tarifs vont donc augmenter et la **fermeture du périscolaire d'Esprels le mercredi**, peu fréquenté, est programmée pour septembre 2023. La Mairie invite les familles à profiter davantage de ce service pour essayer de le sauver !



Acquisition



La Mairie a fait l'acquisition d'une **parcelle** de près de 2 ha, en partie constructible, entre la rue de la Gare et la rue du 7ème RCA.